



**Pour une ville à
échelle humaine.**

**Consultation sur la politique
environnementale 2023 de
la Ville de Saint-Jérôme**

Mémoire - 11 août 2023

***Mouvement
Jérômien***

AVANT-PROPOS

Nous aurions préféré que cette consultation, étant donné son importance, se tienne sous de meilleures conditions en termes de temps et de méthodologie.

Plus précisément, de façon à favoriser davantage la participation du plus grand nombre, il aurait été souhaitable que cette consultation se tienne plus tôt au printemps et aussi sur une plus grande période, voire quelques jours et soirées, comme cela s'est fait dans d'autres municipalités. Si nous la voulons représentative de la population, toujours faut-il que celle dernière ait la possibilité de se faire entendre.

Aussi, nous évaluons que les questions posées dans le sondage orientent vers des décisions qui semblent avoir été définies - cela ne veut pas dire nécessairement qu'elles sont mauvaises.

Finalement, nous remarquons un manque de questions sociodémographiques importantes. Par exemple, il n'y a aucune question sur le revenu ni sur le type de résidence des répondants et répondantes. En raison de cela, les réponses ne pourront être croisées avec ces variables, ce qui est pourtant essentiel à une bonne analyse.

INTRODUCTION

L'environnement, la démocratie et le bien-vivre sont les valeurs fondamentales de notre parti. Notre programme politique s'est constitué de ces assises pour proposer une Ville à échelle humaine qui intègre les meilleures pratiques et ainsi participe à la nécessaire réduction des gaz à effet de serre et à la protection du territoire.

Les conditions météorologiques extrêmes, destructrices et meurtrières des derniers mois (le Québec n'a pas été épargné) ont montré, encore une fois, que le bouleversement climatique n'est plus une idée abstraite concernant les ours polaires, mais touche malheureusement la vie des gens partout sur la planète.

Les seules personnes qui peuvent nous accuser de *vivre dans un pays de licornes* quant à nos propositions ne peuvent qu'être des climatosceptiques ou encore des personnes qui réussissent à vivre dans un monde de déni.

Nous croyons que nous devons assumer collectivement et individuellement la situation de ravage écologique à laquelle nous sommes confrontés pour sauver ce qui peut l'être encore, pour nous et pour les générations à venir.

Nous ne sommes pas préparés aux impacts extrêmes et aux « surprises » que nous réserve le dérèglement climatique. Nous poussons la planète vers un avenir où seule une partie de sa surface sera habitable. Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont des milliers de scientifiques en plus des conclusions du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

C'est donc tout naturellement que nous souhaitons contribuer à la réflexion qui s'amorce sur la première politique environnementale de la Ville qui devrait être suivie d'un plan d'action.

Nous nous réjouissons parce qu'enfin, la Ville de Saint-Jérôme s'est dotée d'une direction de l'environnement, a engagé du personnel dédié de confiance en plus d'amorcer cette importante et nécessaire réflexion.

N'empêche que la Ville de Saint-Jérôme est très en retard concernant l'élaboration d'une telle politique suivie d'un plan d'action. Nous devons en payer le prix par des changements et des investissements plus importants si nous voulons réellement prendre acte de la situation intenable dans laquelle nous sommes, situation pourtant annoncée et documentée au moins depuis la parution du rapport Meadows en 1972.

Malheureusement, le monde politique, chez nous et ailleurs, nous enferme dans le déni, dans des solutions technologiques miraculeuses, dans l'image d'une croissance infinie (passant par l'extractivisme, l'industrialisation et l'agriculture intensive), dans un monde fini et qui se meurt.

Ainsi, pour bien amorcer notre présentation, nous dresserons un portrait du monde dans lequel nous vivons eu égard à l'immensité de la catastrophe. C'est sous le titre **Penser globalement** que vous retrouverez une analyse factuelle basée sur la science et les constats, car prendre acte de la réalité permet de passer à l'action.

Dans la deuxième partie, sous le titre **Agir localement**, nous aborderons les orientations que nous souhaitons être retenues dans la prochaine politique et nous détaillerons notamment une proposition d'implications citoyennes qui nous apparaît incontournable.

Enfin, nous concluons en soulignant les conditions de réussite pour que la ville de Saint-Jérôme devienne une Ville Soutenable.

PARTIE 1

PENSER GLOBALEMENT

Nous avons construit ce mémoire en début d'été, où plus que jamais, nous vivons en temps réel les effets du ravage écologique.

« Nous privilégions le terme ravage au terme de crise, car une crise est temporaire, et semble nous tomber dessus sans cause humaine identifiable, alors que le ravage est un processus actif, agressif mené par un sujet identifiable, en l'occurrence nous qui avons commis des effets destructeurs du vivant. »

(Tiré d'Écologie sans transition, éd. Divergences)

Les mégafeux au Québec et au Canada nous ont donné des images de fin du monde et les pluies torrentielles de même que les inondations subséquentes en plein milieu d'été nous ont rappelé notre fragilité. Ces feux ont détérioré pendant plusieurs jours la qualité de l'air d'ici. Aussi, nous avons assisté, depuis le début de l'année, à des dégels hâtifs ainsi que des gels tardifs, à des épisodes de verglas, à une longue période de sécheresse, à des feux de forêts, à des inondations, à des pluies torrentielles et à des tornades. « Avec nos modèles climatiques, on peut s'attendre à une augmentation de ces précipitations extrêmes dans le futur en raison du réchauffement », note Chris McCray, spécialiste en simulations et analyses climatiques chez Ouranos. Les inondations pourraient donc faire plus souvent partie du paysage québécois. Les changements au niveau de la circulation atmosphérique ont aussi des conséquences sur ces extrêmes. « Les patrons de cyclones et anticyclones vont faire en sorte que certaines régions vont être plus sèches ou plus arrosées », ajoute M. McCray. (Météo média 21 juillet 2023)

Depuis des années déjà, les événements climatiques extrêmes se multiplient partout sur la planète. Encore cette année, des records de chaleur sont atteints dans tous les coins du monde avec d'importantes vagues de chaleur. Quelques records en rafale: en Asie - 51°C en Iran, 44°C en Inde, 42°C en Chine, en Europe (44°C à Athènes et Rome) En ce moment, plus de 100 millions d'Américains sont sous le coup d'alertes de chaleur.

« Le monde vient de connaître la semaine la plus chaude jamais enregistrée, selon les données préliminaires. Il fait suite au mois de juin le plus chaud jamais enregistré, avec des températures de surface de la mer sans précédent et une faible étendue record de glace de mer en Antarctique. » Organisation météorologique mondiale, 10 juillet 2023.

« Les faits sont clairs. Ne pas être à la hauteur est aujourd'hui irresponsable. Il faut réduire nos émissions de gaz à effet de serre de manière immédiate, soutenue dans le temps et dans tous les secteurs. Pas dans trois ans, maintenant ! » Christophe Cassou, Le changement climatique est un voyage sans retour, coauteur du rapport du GIEC.

En avril 2023, l'organisation météorologique mondiale (OMM) rapportait dans son *Rapport sur l'état du climat mondial en 2022* que le réchauffement climatique avait poursuivi sa progression en 2022 et que les sécheresses, les inondations et les vagues de chaleur ont touché des communautés sur tous les continents et coûté plusieurs milliards de dollars. La banquise antarctique est tombée à son niveau le plus bas jamais enregistré et la fonte de certains glaciers européens a dépassé les records. Tous ces événements n'auraient jamais pu se produire dans un climat non réchauffé par l'être humain. *« La science du climat est de plus en plus en mesure de montrer que bon nombre des événements météorologiques extrêmes que nous connaissons sont devenus plus probables et plus intenses en raison du changement climatique induit par l'homme », explique M. Petteri Taalas Secrétaire général de l'OMM.*

Retenons aussi de ce rapport que les années 2015-2022 ont été les huit plus chaudes jamais enregistrées, malgré l'effet refroidissant d'un épisode La Niña au cours des trois dernières années, causées par des niveaux records de gaz à effet de serre piégeant la chaleur. Sans oublier que la fonte des glaciers et l'élévation du niveau de la mer - qui ont de nouveau atteint des niveaux record en 2022 - se poursuivront pendant des milliers d'années. *« Or cette météo extrême, qui survient plus fréquemment à cause du changement climatique, "devient malheureusement la nouvelle norme". »* a asséné le 13 juillet dernier, le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas. Les canicules, sécheresses, incendies et inondations entraînent également chaque année de lourds dégâts économiques, tout en mettant en péril la sécurité alimentaire dans les pays les plus vulnérables. Les canicules marines, quant à elles, laissent présager des hécatombes animales et végétales.

« On est entrés dans un territoire inconnu, où notre connaissance du passé ne suffira pas pour comprendre le présent et prévoir le futur ». Carlo Buontempo, directeur du service Copernicus sur le changement climatique.

« Combien de gaz à effet de serre l'Humanité « peut-elle » encore émettre avant de dépasser le dangereux seuil de 1.5 degré de réchauffement climatique ? Dans son dernier rapport, le GIEC estimait que le budget carbone restant en 2020 était d'environ 500 milliards de tonnes. Soit environ l'équivalent d'un peu plus de 10 ans d'émissions si l'on restait aux niveaux actuels. Le Global Carbon Budget qui vient de publier son rapport annuel, estime que le budget carbone restant en 2022 est d'environ 380 milliards de tonnes de CO2. Soit environ 9 ans. D'après les calculs de Carbon Brief, le budget carbone restant en 2022 serait plus proche des 260 milliards de tonnes, soit environ 6 ans d'émissions aux taux actuels. Un budget encore plus faible que prévu, donc, et qui rappelle encore une fois l'urgence d'une baisse drastique des émissions de gaz à effet de serre. » Youmatter. world, 16 novembre 2022.

Depuis lors, un groupe international de scientifiques publiait le 6 juin dernier une mise à jour des principaux indicateurs climatiques clés du rapport du groupe de travail n°1 (bases physiques du changement climatique) de la sixième évaluation du GIEC, paru en août 2021. Une des conclusions de cette étude était que le budget carbone résiduel (la marge de manœuvre, exprimée en quantité totale de dioxyde de carbone qui pourrait encore être émise tout en gardant plus de 50 % de chance de limiter le réchauffement de la planète sous 1,5 °C) s'épuise rapidement et a été divisé par deux par rapport à l'estimation du GIEC. Cette forte réduction du budget carbone résiduel estimé est due à la combinaison de la poursuite des émissions depuis 2020 et à la mise à jour des estimations du réchauffement induit par les activités humaines.

Ce qui devrait, tout autant, nous préoccuper et définir nos choix, ce sont les points de basculement climatique qui déstabiliseraient irréversiblement le système terrestre. Selon une étude publiée le 9 septembre 2022, plusieurs frontières, à l'échelle mondiale et locale, sont déjà transgressées. « Nos résultats sont assez préoccupants. Dans les cinq domaines analysés, plusieurs frontières, à l'échelle mondiale et locale, sont déjà transgressées. Cela signifie qu'à moins d'une transformation rapide, il est très probable que des points de bascule irréversibles et des impacts étendus sur le bien-être humain soient inévitables », rend compte Johan Rockström. Une étude publiée en mai dernier dans la revue *Nature Sustainability* démontre que si l'on continue sur cette voie, deux milliards d'humains pourraient être exposés à une chaleur potentiellement mortelle d'ici à la fin du siècle. « Une action urgente est cruciale pour lutter contre toutes les formes de malnutrition, en particulier les actions intelligentes face au climat. D'autres effets dévastateurs des phénomènes météorologiques extrêmes et des conflits risquent de plonger de nombreux pays dans la crise. Cette année, jusqu'à 1 milliard de personnes – une personne sur huit – dans le monde ont eu de graves difficultés à se procurer de la nourriture et ont dû sauter des repas en conséquence. » Banque mondiale, le 5 juillet 2023. Et encore : "Pour chaque réchauffement de 0,1°C au-dessus des niveaux actuels, ce

sont 140 millions de personnes supplémentaires qui seront exposées à une chaleur dangereuse », alerte Tim Lenton. Et si l'arbre cachait la forêt

Si le réchauffement climatique est extrêmement préoccupant, l'impact des activités humaines sur le vivant et la biodiversité l'est tout autant, sinon plus.

Cristiana Paşca Palmer, qui dirige de Montréal le secrétariat général de la Convention sur la biodiversité de l'ONU, parle justement de la perte de biodiversité comme d'un « tueur silencieux » : « Avec les changements climatiques, vous commencez à voir des inondations, des canicules, des impacts. Avec la biodiversité, on sait par exemple qu'on perd des insectes de façon massive, dont les insectes pollinisateurs, mais vous pouvez encore aller à l'épicerie et acheter votre nourriture. Il s'agit d'une menace plus insidieuse parce que si vous attendez de vraiment voir les impacts, il se peut qu'il soit trop tard. »

Nous ne cessons d'avoir accès à des données scientifiques qui convergent sur la perte de la biodiversité à l'échelle mondiale causée par la dégradation des terres.

En 2019, la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES en anglais) faisait état de la dégradation rapide de la diversité au sein des espèces, entre les espèces et les écosystèmes ainsi que de nombreuses contributions fondamentales fournies par la nature. Le rapport estimait qu'environ un million d'espèces animales et végétales seraient menacées d'extinction au cours des prochaines décennies, du jamais vu dans l'histoire de l'humanité. Nous y apprenions aussi que 60 milliards de tonnes de ressources sont extraites dans le monde chaque année, soit le double qu'en 1980; que 87 % des zones humides présentes au XVIII^e siècle avaient disparu en 2000; que 500 000 espèces terrestres ont un habitat insuffisant pour assurer leur survie à long terme et que 680 espèces de vertébrés ont disparu depuis le XIV^e siècle.

8

« Les écosystèmes, les espèces, les populations sauvages, les variétés locales de plantes et les races locales d'animaux domestiques diminuent, se réduisent ou disparaissent. Le tissu vivant de la Terre, essentiel et interconnecté, se réduit et s'effiloche de plus en plus. Cette perte est la conséquence directe de l'activité humaine et constitue une menace directe pour le bien-être de l'humanité dans toutes les régions du monde. »

Josef Settele co-président de l'étude.

Extinction massive

Dans son rapport de 2022, le WWF s'appuyant sur l'Indice Planète Vivante (calculé avec la Société zoologique de Londres (ZSL) à partir de données scientifiques collectées sur 32 000 populations de plus de 5 230 espèces de vertébrés) concluait qu'entre 1970 et 2018, le déclin moyen des populations de vertébrés est de 69 %. Ce chiffre était de 68 % en 2020 et de 60 % en 2018.

« Si les insectes disparaissent, tout le reste disparaît avec eux, c'est l'aspect le plus terrifiant de cette histoire : tous ceux qui ont un certain âge ont assisté au cours de leur vie au plus grand déclin de la biodiversité. » Dave Goulson

Une autre étude publiée en janvier 2022 dans *Biological Reviews*, vient confirmer que l'humanité est confrontée à un événement d'extinction massive (la 6^{ème} ou 7^{ème} extinction) et que 7,5 à 13 % des espèces animales et végétales auraient disparu dans le monde depuis l'an 1 500, au lieu des 0,04 % estimées jusqu'alors. Appliqué à l'ensemble des êtres vivants, ceci représente 150 000 à 260 000 espèces éteintes.

Selon une étude parue dans la revue *Nature Sustainability*, sous la pression des activités humaines, nous pourrions subir des effondrements des écosystèmes avec des points de basculement jusqu'à 80 % plus tôt que ce que les modèles envisagent.

Cela signifie qu'un écosystème dont l'effondrement est prévu dans les années 2090 en raison de l'augmentation progressive d'une seule source de stress, telle que les températures mondiales, pourrait, dans le pire des cas, s'effondrer dans les années 2030 si l'on tient compte d'autres problèmes tels que les précipitations extrêmes, la pollution ou une augmentation soudaine de l'utilisation des ressources naturelles.

Sept des huit limites planétaires dépassées : un diagnostic très grave

« Nous détruisons en ce moment les conditions d'habitabilité de cette planète. En quelques décennies, nous avons massacré ce que des centaines de millions d'années d'évolution subtile et fragile avaient élaboré. Il faut travailler le cœur de ce que nous sommes : le désir. Et décider collectivement que le suicide prédateur et arrogant n'est plus une posture désirable. Il va falloir être raisonnable, c'est-à-dire révolutionnaire. »
Aurélien Barrau, 2023.

« La préservation des espèces et de la nature nécessite de combiner les actions de protection, de restauration et de transformation de nos modes de production et de consommation. » Véronique Andrieux, Directrice Générale France, World Wide Fund For Nature

« La production de produits chimiques a été multipliée par 50 depuis 1950. Ce chiffre devrait encore tripler d'ici 2050. La production de plastique à elle seule a augmenté de 79% entre 2000 et 2015. Le rythme auquel les sociétés produisent et libèrent de nouveaux produits chimiques et d'autres entités nouvelles dans l'environnement n'est pas compatible avec le fait de rester dans un espace opérationnel sûr pour l'humanité. On estime à 350 000 le nombre de différents types de produits chimiques manufacturés sur le marché mondial. Il s'agit notamment des plastiques, des pesticides, des produits chimiques industriels, des produits chimiques dans les produits de consommation, des antibiotiques et d'autres produits pharmaceutiques. Ce sont toutes des entités entièrement nouvelles, créées par des activités humaines avec des effets largement inconnus sur le système terrestre. Des volumes importants de ces nouvelles entités entrent dans l'environnement chaque année. » Stockholm resilience centre, janvier 2022.

Nous savons que le bouleversement climatique crée des conditions favorisant la fragilisation d'écosystème, la destruction des forêts en raison des épisodes de sécheresse et des tempêtes plus fortes provoquant des feux de forêts. Nous savons aussi que des boucles de rétroaction peuvent accentuer à la fois la perte de biodiversité et le réchauffement de la planète.

10

« À la suite d'un mois de mai particulièrement sec, un front de foudre balayait la province le 1er juin dernier. En 24 heures, 3 024 coups de foudre frappaient le Québec et ses zones limitrophes. C'est ainsi que 139 feux nouveaux sont survenus en une seule journée, dont 95 % ont été causés par la foudre. »

SOPFEU

Nous savons maintenant que à la suite de ces feux de forêt survenus au Québec et au Canada - qui se continuent de façon intense en Colombie Britannique au moment de l'écriture de ce mémoire - la forêt boréale sera émettrice de gaz à effet de serre au lieu d'en absorber, réduisant d'autant le budget carbone disponible. Évidemment ce genre de situation n'est pas prise en compte dans les calculs du GIEC.

Une de ces rétractions se matérialisent aussi par l'agriculture intensive liée notamment à notre alimentation carnée, qui elle-même est un facteur de déforestations et d'émissions de gaz à effet de serre. De même, le déboisement augmente les risques de zoonoses, de maladies ou d'infections qui se transmettent des animaux à l'humain.

L'humanité dépasse les bornes

Sept limites sont déjà dépassées en raison « des systèmes sociaux et économiques fondés sur l'extraction et la consommation de ressources non durables ». L'étude intitulée Des frontières sûres et justes pour le système terrestre (Safe and Just Earth System Boundaries) détermine huit limites planétaires qui permettent d'assurer « la stabilité et la résilience du système terrestre ». Une quarantaine de scientifiques affirment que des « transformations systémiques dans les secteurs de l'énergie, de l'alimentation et de l'urbanisme » sont requises afin de rétablir l'équilibre du système terrestre, rend compte Éric-Pierre Champagne. (La Presse+, 31 mai 2022) L'étude produite par plus de quarante chercheurs internationaux et publiée le 31 mai dernier dans la prestigieuse revue *Nature* en fait la démonstration. L'équipe de scientifiques a défini, pour la toute première fois, un ensemble de limites « sûres et justes » à ne pas dépasser afin de préserver l'équilibre du système terrestre et la bonne santé des espèces (y compris la nôtre). Leur conclusion est extrêmement préoccupante : à l'échelle mondiale, sept des huit limites étudiées ont déjà été dépassées.

Dans cette étude, huit indicateurs cruciaux pour la stabilité du système Terre ont été passés à la loupe : le climat, le cycle de l'azote, le cycle du phosphore, l'état des eaux de surface, l'état des eaux souterraines, l'étendue des espaces naturels intacts, l'intégrité fonctionnelle des écosystèmes modifiés par l'humain, et enfin, la pollution par les aérosols.

Cette étude s'inscrit en lien avec les conclusions d'études précédentes sur le concept des limites planétaires défini en 2019 désignant des seuils à l'échelle mondiale à ne pas dépasser pour que l'humanité puisse vivre dans un écosystème sûr, c'est-à-dire évitant les modifications brutales, non-linéaires, potentiellement catastrophiques et difficilement prévisibles de l'environnement.

Selon ces évaluations, il existerait neuf limites planétaires à ne pas franchir avant que l'humanité n'assiste à un changement irréversible de l'écosystème. L'année 2022 a vu deux limites franchies en l'espace de quelques mois : l'eau douce, mais aussi la pollution plastique (qui inclut plastiques, microparticules et produits chimiques), ce qui porte à six sur 9, le nombre de limites planétaires franchies. Selon cette étude il ne resterait que trois limites à franchir : l'acidification des océans - nous y sommes presque – la dégradation de la couche d'ozone et l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère. La convergence de ces études sont troublantes.

« Si rien n'est fait, la production de plastique va quasiment tripler par rapport à 2019, de 460 millions de tonnes à 1 231 millions de tonnes (Mt). Celle des déchets plastiques augmenterait dans les mêmes proportions, de 353 à 1 014 Mt, selon le rapport sur les « Perspectives mondiales des plastiques : scénarios d'action à l'horizon 2060 ». Les centaines de millions de tonnes de déchets produits chaque année, qui se dégradent en microplastiques, sont retrouvés dans tous les océans du globe, dans la banquise, dans le corps des humains et des animaux, et même dans de l'air prélevé au sommet de montagnes. Ces résidus qui se retrouvent dans notre sang se combinent avec d'autres. »
Scénarios d'action à l'horizon 2060, rapport produit par l'OCDE, le 3 juin 2022.

Ce n'est donc pas surprenant que des études relèvent que l'on peut retrouver jusqu'à une douzaine de polymères différents à l'intérieur de quatre organes (foie, rate reins et poumons) et dans le sang. Une autre étude, datée de janvier dernier, nous confirmait que des résidus de glyphosate ont été retrouvés dans les urines de 99,8% des Français testés. « En réduisant encore plus l'espace vivable disponible pour l'humaine sur la planète, en resserrant les limites du système terrestre, de nouvelles recherches quantifient scientifiquement des dommages significatifs [...] pour les individus, tels que la perte de vies, de moyens de subsistance ou de revenus, les déplacements, la perte de nourriture, d'eau ou de sécurité nutritionnelle, les maladies chroniques, les blessures ou la malnutrition ». Johan Rockström, l'un des pères fondateurs du concept de limites planétaires, ces lignes rouges à ne pas franchir.

12

Le paradoxe de la transition, la quadrature du cercle

Alors que la production d'énergie renouvelable est nécessaire pour enrayer le changement climatique la production de ces technologies crée de nouvelles menaces minières qui remettent en cause les priorités de conservation de la biodiversité, mais aussi les conséquences directes pour les populations.

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), pour répondre aux objectifs de l'Accord de Paris, la demande totale de minéraux augmentera, pour les deux prochaines décennies seulement, plus de 40 % pour le cuivre et les éléments de terres rares, 60-70 % pour le nickel et le cobalt et près de 90 % pour le lithium. Les véhicules électriques et le stockage par batterie ont déjà supplanté l'électronique grand public (ordinateur et téléphone portable) pour devenir le plus grand consommateur de lithium et devraient prendre le relais de l'acier inoxydable en tant que plus grand utilisateur final de nickel d'ici 2040.

Cette course aux minéraux se concrétise ici au Québec, tout près de nous, par la multiplication des claims achetés par les prospecteurs dans Lanaudière, en Outaouais et dans les Laurentides dans les derniers mois. *« Plutôt que de remettre en cause notre surconsommation et de tendre résolument vers la sobriété matérielle et énergétique, nous préférons remplacer notre dépendance aux énergies fossiles par une dépendance aux minerais. Car, pour construire des éoliennes, il faut de l'aluminium, du chrome, du cuivre, du fer, du plomb, du zinc, du manganèse, du nickel, du molybdène et du néodyme. Pour construire des véhicules électriques, il faut quatre à six fois plus d'intrants minéraux que pour les véhicules à essence. Et pour électrifier les transports, il faudra des milliards de batteries fabriquées avec au moins onze minerais, dont du cobalt, du lithium, du cuivre et du nickel. »* PASCAL GÉLINAS, documentariste et membre du Regroupement Des Universitaires.

En fait, historiquement, l'humanité n'a jamais connu de transition énergétique. Ce que nous avons fait surtout, c'est accumuler les sources d'énergies. En effet, chaque fois que l'être humain a découvert une nouvelle énergie, celle-ci s'est rajoutée aux précédentes.

L'efficacité ne peut pas être la solution : l'efficacité énergétique a fait des progrès extraordinaires depuis le XIXe siècle et pourtant la consommation n'a fait qu'augmenter. *« Ce qui me dérange dans le débat énergétique, c'est qu'on se focalise sur la production de l'énergie (nucléaire, solaire, éolienne...) alors que le sujet de fond est surtout la consommation. Pour atteindre nos objectifs climatiques, nous n'aurons pas d'autres choix que la sobriété. »* Jean-Baptiste Fressoz, historien des sciences et de l'environnement.

Une crise écologique, une crise sociale, une crise économique et une crise démocratique

« L'écologie, comme l'économie, est politique au premier chef. Nos crises écologiques sont ainsi des questions sociales : elles peuvent se comprendre à la lumière des inégalités de revenu et de pouvoir et se résoudre à l'aide des principes de justice et au moyen de bonnes institutions. »

Cette approche social-écologique n'est pas seulement utile, elle est aujourd'hui particulièrement nécessaire : tant que les questions écologiques ne seront pas systématiquement éclairées sous le jour des réalités sociales, et notamment des inégalités, elles demeureront de l'ordre de la politique étrangère pour la majorité des citoyens, alors même qu'elles forment le cœur de leur quotidien. »

Éloi Laurent, mai 2013, Pour une approche social-écologique ou pourquoi nos inégalités polluent la planète.

14

Nous ne sommes pas tous égaux dans la dégradation de notre environnement et nous ne serons pas tous égaux face aux conséquences non plus. *« Le changement climatique constitue une menace directe et immédiate pour la réduction de la pauvreté. »* Marianne Fay, économiste en chef pour le changement climatique au sein du Groupe de la Banque mondiale.

Les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres au monde contribuent très peu aux émissions de carbone, pourtant elles sont les plus touchées par les impacts climatiques telles les inondations, les tempêtes et les sécheresses. Quelques statistiques recueillies sur le site d'OXFAM :

« Entre 1990 et 2015, les 10 % les plus riches de la population mondiale ont été responsables de plus de la moitié des émissions de carbone dans l'atmosphère. »

Au cours de ces 25 années, les plus riches ont été responsables de plus du double des émissions de CO₂ que la moitié la plus pauvre de l'humanité (environ 3,1 milliards de personnes);

L'empreinte carbone due à la consommation par habitant des 1% des plus riches est actuellement 35 fois plus élevée que l'objectif fixé pour 2030 et plus de 100 fois plus élevé que celle des plus pauvres. »

Plus près de nous, l'Observatoire québécois des inégalités publiait dernièrement une étude sur l'empreinte carbone des ménages québécois selon le revenu. Retenons quelques constats :

- L'empreinte carbone des ménages correspond à la quantité totale de gaz à effet de serre émise pour répondre aux besoins de consommation de ceux-ci.
- En 2017, les dépenses courantes des ménages au Québec ont généré en moyenne 18,4 tonnes équivalent CO₂ par ménage.
- L'analyse selon le niveau de revenu révèle que les dépenses courantes des ménages les mieux nantis conduisent à des émissions de gaz à effet de serre au moins trois fois plus élevées que celles des ménages les moins nantis.
- Cet écart s'explique notamment par l'importance des dépenses en énergie et combustibles réalisées par les ménages se trouvant au sommet de la distribution de revenu.
- Une prise en compte des investissements privés, exclus de la présente analyse, aurait pour effet d'accroître significativement l'empreinte carbone des ménages à plus hauts revenus. En suivant une telle approche à l'échelle canadienne, des évaluations ont obtenu une empreinte carbone jusqu'à 19 fois plus élevée chez les 1% plus hauts revenus que chez les individus faisant partie des 50% moins nantis.
- Alors que les ménages à faible revenu ont, en moyenne, une empreinte carbone moindre que les ménages plus fortunés, ceux-ci sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques.
- L'analyse de l'empreinte carbone des ménages selon le niveau de revenu révèle que les dépenses courantes des ménages les mieux nantis conduisent à des émissions de gaz à effet de serre trois fois plus élevées que celles des ménages les moins nantis.
- Alors que les ménages à faible revenu ont, en moyenne, une empreinte carbone moindre que les ménages plus fortunés, ceux-ci sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques. En effet, les ménages se trouvant au bas de la distribution de revenu – qui sont majoritairement locataires – habitent souvent des logements mal adaptés aux écarts de températures et se retrouvent ainsi en situation de précarité énergétique. En 2021, 22% des ménages locataires se déclaraient insatisfaits de leur logement au regard de l'efficacité énergétique, contre 12% chez les ménages propriétaires.

« Certaines catégories de populations sont particulièrement vulnérables face aux inégalités engendrées par les solutions d'adaptation aux changements climatiques. C'est le cas des ménages à faible revenu, mais également des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des personnes qui s'identifient comme femme, des personnes en situation d'itinérance ainsi que certaines communautés issues de minorités visibles et immigrantes. »

*Inégalités et solutions d'adaptation aux changements climatiques,
URANOS.*

Depuis plus de trois ans, l'Institut climatique du Canada étudie les coûts des changements climatiques et cette recherche a abouti à la publication du rapport *Limiter les dégâts : réduire les coûts des impacts climatiques pour le Canada*. Nous retenons quatre constats principaux :

- Les changements climatiques constituent un risque macroéconomique de taille pour la prospérité;
- Les changements climatiques menacent l'abordabilité pour les ménages au Canada, particulièrement dans les populations vulnérables;
- L'économie canadienne est fort vulnérable au climat, un risque majeur pour les entreprises et les investisseurs;
- Les changements climatiques posent un risque fiscal qui menace de bouleverser les dépenses gouvernementales.

Les changements climatiques se répercutent sur nos portefeuilles de nombreuses façons, soit de l'augmentation de la facture d'épicerie en raison de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement à la flambée des primes d'assurance, en passant par les inévitables hausses d'impôts pour payer les dommages climatiques et protéger les infrastructures. Les pressions sur l'abordabilité s'exerceront de toute part. « Dans un rapport publié par Chatham House et l'Institute for Public Policy Research, deux groupes de réflexion basés à Londres, les chercheurs ont averti que la crise climatique imposait déjà des coûts incroyables aux nations alors qu'elles font face à tout, des tempêtes et des incendies de forêt de plus en plus destructrices aux famines plus fréquentes et aux migrations humaines. Comme ces coûts font boule de neige, ont-ils dit, cela pourrait forcer les gouvernements à revenir en arrière ou même à abandonner leurs efforts pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, ce qui entraînerait des fardeaux économiques plus lourds à l'avenir. » Kristoffer Tigue 13 février 2023, Inside Climate News.

Devant, tous ces enjeux non réglés, se posent la question de la démocratie

« Les problèmes engendrés par le changement climatique et la pollution exigent de déployer des mesures extrêmement coûteuses à court terme, mais dont les effets ne se mesureront pas avant des décennies... Aucun homme politique ou parti ne remportera une élection avec un tel programme. C'est la limite de la démocratie, qui a échoué à traiter le problème environnemental - même si elle reste le meilleur régime que nous connaissions. »

Dennis Meadows, coauteur du rapport du Club de Rome, en 1972

Dans une analyse publiée le 3 janvier 2019, dans le Journal Le Monde, Stéphane Foucart résume bien les défis démocratiques qui s'imposent à nous dans le contexte de la transformation nécessaire pour traiter à la racine les problèmes mis de côté depuis plus de 50 ans et qui exigeraient des restrictions massives aux droits d'entreprendre et de consommer. Il résume ainsi le problème : *« Longtemps taboue, l'idée d'une nécessité de la contrainte, de la prise de décisions impopulaires commence à faire son chemin...les bouleversements qu'imposera le réchauffement aux sociétés, notamment en termes de migrations, vont favoriser l'arrivée au pouvoir de mouvements politiques peu enclins à défendre les valeurs démocratiques. L'alternative est sombre : renoncer à la forme actuelle de la démocratie pour endiguer le réchauffement, ou attendre que celui-ci ait raison de la démocratie ? »* L'enjeu environnemental est désormais au cœur d'une rupture du pacte démocratique. En quelques années, la parole de nos dirigeants sur la préservation de l'environnement a perdu tout crédit. Cela abîme encore davantage le lien de confiance entre les personnes élues et les citoyens et citoyennes, en plus de nourrir l'abstentionnisme, le complotisme, etc.

Pour citer Loïc Blondeau, professeur en Science politique à la Sorbonne: *« Toutes nos institutions (élections, Parlement, partis) sont fragilisées au point que l'on doit s'interroger sur la capacité de notre démocratie à produire la légitimité nécessaire au gouvernement de nos sociétés. »*

Sauf qu'il existe aujourd'hui de nombreuses propositions visant à faire advenir d'autres modalités de représentation démocratique. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dans un comptage récent, recensait ainsi 574 dispositifs délibératifs associant des individus ordinaires au processus de représentation au cours de ces dernières années.

Finalement, un des enjeux de la démocratie est notre conception de notre liberté. En bref, cette valeur galvaudée tend à nous définir comme des individus plutôt que comme des

membres d'une communauté. Il s'agit du phénomène appelé *déliasion*, qui est bien expliqué par Robert Mager dans le blog de la Revue Relation du 21 février 2022 *La liberté à l'ère de la déliasion*. Il nous pose ainsi la question : « *Faut-il continuer de pousser à l'extrême le parcours de la déliasion et de l'autonomie, ou gagnerions-nous, personnellement et collectivement, à renouer avec nos appartenances et nos ancrages ?* »

« La crise écologique actuelle pose cette question avec une telle acuité qu'elle constitue une chance de nous ressaisir, non seulement comme des êtres libres, mais comme des personnes et des sociétés interdépendantes... La prochaine décennie sera décisive pour limiter l'ampleur des dérèglements à venir. Nous refusons que les jeunes d'aujourd'hui et les générations futures aient à payer les conséquences de la catastrophe sans précédent que nous sommes en train de préparer et dont les effets se font déjà ressentir. Lorsqu'un gouvernement renonce sciemment à sa responsabilité de protéger ses citoyens, il a échoué dans son rôle essentiel. Nous demandons par ailleurs aux pouvoirs publics de dire la vérité concernant la gravité et l'urgence de la situation : notre mode de vie actuel et la croissance économique ne sont pas compatibles avec la limitation du dérèglement climatique à des niveaux acceptables. » Extrait d'une déclaration de scientifiques parue dans The Guardian et reprise par plus de 2000 scientifiques qui ont publié dans le journal Le Monde et Le Temps. Elle a donné lieu à la création du collectif Scientifiques en rébellion.

PARTIE 2

AGIR LOCALEMENT

SAINT-JÉRÔME VILLE SOUTENABLE

« Chaque pays, chaque ville, chaque citoyen, chacune des institutions financières, entreprises et organisations de la société civile a un rôle à jouer ». António Guterres, Secrétaire général des Nations unies, lors du lancement du rapport de World Meteorological Organization sur l'#ÉtatDuClimat 2022.

« Les preuves scientifiques sont sans équivoque : le changement climatique est une menace pour le bien-être de l'humanité et la santé de la planète... Tout retard dans la mise en œuvre d'une action concertée, globale et anticipée en faveur de l'adaptation et l'atténuation nous fera rater la courte fenêtre d'opportunité, qui se referme rapidement, pour garantir un avenir vivable et durable pour tous. » (Extrait du 6ième rapport du GIEC février 2022)

19

Les villes sont directement touchées par les changements climatiques. Elles font partie du problème par le biais des émissions de gaz à effet de serre générées par elles et ses populations et parce qu'ensemble, elles sont les victimes directes des conséquences qui se manifestent par les canicules, les pluies torrentielles et les vents puissants qui s'abattent sur leurs territoires.

Ainsi, il s'avère nécessaire, pour nous, que Saint-Jérôme s'engage résolument, d'une part, dans la lutte contre les changements climatiques en travaillant à la diminution des émissions de GES et, d'autre part, en mettant en place des actions de mitigation.

Nous avons démontré brièvement, que les défis sociaux, écologiques, économiques et politiques sont énormes. Les villes ne résoudront pas tous ces problèmes, mais doivent nécessairement en tenir compte dans leurs orientations et dans leurs plans d'action pour sauver ce qui peut l'être encore et pour s'inscrire dans l'urgence de construire une société soutenable.

En effet, il nous apparaît plus qu'évident que la Ville de Saint-Jérôme devrait se donner l'objectif de devenir une Ville Soutenable. C'est un concept qui se définit par une vision globale des besoins du présent et des générations futures, qui tient compte, bien sûr, des enjeux environnementaux et climatiques, mais aussi, qui considère les défis sociaux,

économiques et territoriaux. Le concept de santé globale retenu dans le plan particulier d'urbanisme de la Santé est un exemple concret d'une vision globale d'un aménagement urbain.

Devant l'ampleur et la complexité des défis qui s'ouvrent à nous, dans un contexte historique inédit, ce qui n'est pas soutenable économiquement, écologiquement et socialement devrait être écarté de nos choix collectifs sauf pour des raisons exceptionnelles et transitoires.

Les principes fondamentaux de la soutenabilité d'une ville s'appuient donc sur la sobriété énergétique, la gestion des ressources et la gestion des matières résiduelles dans la vision zéro déchet, la préservation des habitats et des espaces verts et bleus ainsi que l'implication citoyenne.

Le contenu de la politique environnementale devrait tenir compte des orientations suivantes :

1. Mettre la démocratie au cœur de la transformation. Pour un comité consultatif en environnement.

Dans ce contexte nous proposons d'inclure des modalités de délibérations citoyennes pour contrer, d'une part, la fatigue démocratique qui s'est manifestée très concrètement à Saint-Jérôme par le faible taux de participation (en l'occurrence 29 %) lors de la dernière élection municipale et, d'autre part, pour associer les acteurs concernés aux choix et aux réalisations des objectifs.

Nous proposons donc que la plan d'action contienne la mise sur pied d'un comité consultatif en environnement, construit dans l'esprit du CCU (comité consultatif d'urbanisme), impliquant nécessairement une personne représentante par district, dont les délibérations seraient publiques et qui aurait comme mandat de s'assurer que les orientations de la Ville passent nécessairement par le crible de la Ville Soutenable; l'idée étant que l'analyse des impacts potentiels sur l'environnement soit partie prenante des décisions prises par la Ville.

Nous nous inspirons, sur ce dernier point, de l'analyse différenciée selon les sexes qui est en vigueur au Québec et qui a pour objectif de prendre en compte les effets différenciés que pourrait avoir l'adoption d'une loi, d'un règlement, d'une politique, d'un programme favorisant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Un comité consultatif sur l'environnement serait aussi le lieu où l'information en continu sur les meilleures pratiques serait discutée et débattue, dans une orientation de sensibilisation à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques.

Nous ne réussirons la transition écologique dans toutes ses dimensions que si elle est reconnue par nos concitoyens et concitoyennes comme nécessaire et juste. La réalité exige des changements, parfois difficiles, d'habitudes et de modes de vie : ils doivent aussi et surtout être perçus comme légitimes et relevés de choix explicites. Les voies possibles sont multiples. Pour en dessiner le chemin, il faudra consulter la population, organiser des concertations et délibérer aussi longuement qu'il le faudra. Le rapport du Groupe de travail III du GIEC rappelle l'importance cruciale qu'ont les villes dans la lutte contre les changements climatiques : « Les actions en aménagement du territoire, transports et alimentation pourraient permettre la réduction de 40 à 70 % des émissions d'ici 2050. »

2. Lutter contre le réchauffement urbain. Végétaliser.

« Au Québec, les villes subiront de plein fouet les effets du réchauffement mondial. Par exemple, selon les modélisations du consortium Ouranos, spécialisé dans l'étude des changements climatiques, les températures moyennes dans les villes de la CMM pourraient grimper d'un peu plus de 3 °C d'ici 2050 et de près de 6 °C d'ici la fin du siècle. » La Presse, le 5 avril 2022.

Les effets des îlots de chaleur des villes sont directement impactées par le changement climatique en raison de **la surchauffe urbaine**. Le faible taux de canopée du centre-ville et de certains quartiers dans lesquels se retrouvent des personnes vulnérables que relèvent les tableaux de l'INSPQ (l'institut National de Santé publique du Québec) doivent être priorités. L'objectif est de minimiser les effets du réchauffement climatique sur la santé de la population alors que nous pouvons trouver des écarts de 5 à 10 degrés Celsius entre les îlots de chaleur et les espaces végétalisés.

Plus le taux de végétalisation est élevé, plus le rafraîchissement, l'amélioration du confort thermique et la réduction de la demande en climatisation sont marqués. Il est important de privilégier des solutions alternatives à la climatisation, car en refroidissant l'intérieur du bâtiment, elle contribue au réchauffement de l'extérieur. De plus, la climatisation mécanique est une source importante de bruit constant qui nuit à la sérénité et à la santé de la population. « *Le refroidissement par la climatisation contribue fortement au réchauffement de la planète. La plupart des équipements de refroidissement existants ont recourt à des réfrigérants aux hydrofluorocarbones, de puissants gaz à effet de serre qui consomment beaucoup d'énergie, ce qui en fait un double fardeau pour le changement climatique. Même avec l'élimination progressive des hydrofluorocarbures prévue par l'amendement de Kigali au protocole de Montréal, si rien ne change, les émissions dues à la réfrigération et à la climatisation devraient doubler d'ici 2030 et tripler d'ici à 2050, qui s'élèvent déjà aujourd'hui à 7 % des*

émissions mondiales de gaz à effet de serre. À l'heure actuelle, plus nous refroidissons, plus nous réchauffons la planète. Si nous voulons vraiment inverser les tendances actuelles, nous ne pouvons pas refroidir notre planète en continuant à agir comme si de rien n'était. » Programme pour l'environnement ONU.

Ainsi, tout en priorisant ces secteurs, la Ville devrait lancer un programme de végétalisation afin que la population s'engage dans la plantation d'arbres. Pour ce faire, la Ville pourrait sans doute bénéficier du programme fédéral de plantations pour acquérir une grande multitude d'arbres. C'est un élément important qui permettrait d'agir rapidement et d'inclure la population dans un objectif concret et positif.

Cette priorité peut s'appuyer par plusieurs autres solutions, notamment par la végétalisation des parcs, la gestion des pelouses et des toitures ainsi que des façades végétalisées.

Il faut que la Ville ait l'objectif de déminéraliser le plus possible les surfaces résidentielles, industrielles, commerciales et institutionnelles. De même, elle doit intégrer et prioriser la gestion de l'eau urbaine dans ses diverses politiques pour, non seulement gérer l'eau de pluie en surplus sans causer d'inondation, mais aussi pour réutiliser cette eau de pluie de façon à atténuer la demande en eau potable et les impacts d'une eau stagnante et trop sale pour être utilisée dans la vie courante. C'est le concept des *villes-éponges*.

Encore là, il est possible d'explorer la capacité d'introduire des incitatifs par le biais de l'écofiscalité.

De même, il faut éviter à tout prix, l'artificialisation du sol ou d'un milieu, ou encore pire, la synthétisation des espaces publics et la multiplication des stationnements.

« Lors d'une journée ensoleillée normale, un seul arbre peut transpirer plusieurs centaines de litres d'eau, ce qui représente un effet de refroidissement équivalent à celui de deux climatiseurs domestiques fonctionnant pendant 24 heures. Des recherches ont montré qu'à l'échelle mondiale, un investissement de 100 millions de dollars par an dans la plantation d'arbres de rue permettrait à 77 millions de personnes de réduire de 1°C les températures maximales lors des journées chaudes. »

Programme pour l'environnement ONU.

3. Décarboner des bâtiments et le parc automobile.

La Ville de Saint-Jérôme doit se doter de façon urgente d'un plan de décarbonation du bâti.

Elle doit prendre acte de la nécessité de décarboner ses propres immeubles en commençant par les constructions projetées (caserne de pompier, bibliothèque, quartier 50 +, garage municipal).

Toute nouvelle construction devrait inclure une réflexion sur les matériaux utilisés en cohérence avec l'objectif de zéro émission nette. Faut-il rappeler que le béton et le bois n'ont pas le même impact environnemental ?

La construction bas carbone est un formidable levier pour améliorer le bilan carbone et pour rendre plus résiliente la ville aux effets liés au changement climatique. L'usage du bois et d'autres matériaux biosourcés est le meilleur moyen de rendre réelle la transition écologique dans les territoires.

De plus, plusieurs options structurelles et techniques doivent être privilégiées et utilisées pour participer à la lutte contre le réchauffement urbain. Soulignons des techniques passives comme les structures d'ombrage, les revêtements à albedo élevé, les revêtements drainants, les matériaux à changement de phase de même que l'isolation et l'inertie thermique des bâtiments.

Saint-Jérôme devrait aussi s'inspirer de la Ville de Montréal qui imposera un seuil de performance zéro émission aux nouvelles constructions dès 2024 (immeubles de moins de 2 000 m²) ou 2025 (immeubles de 2 000 m² et plus).

De plus, il est impératif de déployer une stratégie pour les immeubles existants afin d'atteindre la cible de zéro émission en 2040, qui pourrait se baser notamment sur l'interdiction de renouveler les appareils de chauffage fonctionnant aux énergies fossiles.

Dans l'établissement de son plan d'action, la Ville doit nécessairement se préoccuper des locataires vulnérables aux augmentations de loyer qui habitent le plus souvent les logements les moins bien isolés. La Ville a une responsabilité de ne pas exacerber les inégalités existantes, voire de contribuer à les diminuer.

Finalement, il faut accélérer la transition du parc automobile vers l'électrique et privilégier ou exiger l'utilisation de véhicules électriques pour les entreprises sous-traitantes. De même, il y a tout un spectre d'actions pour tendre vers l'élimination et/ou l'encadrement de l'utilisation des appareils tels que les tondeuses et souffleurs à feuilles à essence, et aussi, de l'ensemble des moteurs à deux temps, dont les fameuses mobylettes qui sont une source de pollution importante du fait des rejets d'huile et d'hydrocarbures imbrûlés potentiellement cancérigènes, sans parler du haut niveau de pollution par le bruit qu'ils génèrent.

Nous souhaitons que le plan d'urbanisme qui est en production présentement retienne l'ensemble de ces orientations.

4. Garantir la qualité et la quantité d'approvisionnement en eau potable.

Le passé n'est pas garant de l'avenir et les effets du bouleversement climatique peuvent se traduire aussi bien par des épisodes de sécheresse très longue suivis de pluies torrentielles. Le futur plan d'action doit pouvoir être en mesure de présenter des orientations précises sur la gestion de l'eau. L'économie d'eau potable a deux avantages, soit de diminuer les coûts et de préserver la ressource. Il existe ici des potentiels d'inclure des éléments d'écofiscalité pour encadrer les mauvaises utilisations d'eau potable et soutenir la récupération des eaux de pluie.

La politique environnementale doit nécessairement prévoir des objectifs en lien avec l'approvisionnement en eau potable, la gestion des eaux usées, et s'inspirer du concept des villes éponges qui sont en lien direct avec le programme de végétalisation que nous avons abordé précédemment.

D'autre part, il existe peu de données sur la qualité de l'eau disponible en dehors des taux de coliformes.

Devant le nombre de produits chimiques et de particules de plastiques dans l'environnement, il y a lieu d'investir dans un suivi rigoureux des composantes que l'on retrouve dans l'eau et d'en faire rapport à la population régulièrement.

L'épisode des résultats des études sur la présence des substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques (PFAS) en début d'année 2023 dans l'eau potable des municipalités au Québec nous ont interpellés, d'autant plus que les résultats pour notre municipalité ne sont pas disponibles (seuls les chercheurs de l'étude y ont eu accès) et que les normes établis par Santé Canada sont très élevées par rapport aux normes américaines.

Nous souhaitons que cet aspect de qualité de l'eau soit un élément central de la future politique environnementale.

5. Préserver la biodiversité. Accroître les zones protégées et la canopée. Protéger les milieux humides et la rivière du Nord.

C'est une priorité absolue. Nous ne pouvons nous permettre, dans l'état actuel des choses, de tergiverser sur la protection des espaces sensibles.

Nous avons la responsabilité, envers les générations futures, de sauver ce qui peut l'être encore. Nous souhaitons un engagement absolu de la Ville de Saint-Jérôme à cet égard et des actions concrètes, rapides et puissantes pour soutenir un tel engagement.

Nous suggérons d'intégrer des éléments de sensibilisation, par exemple : des panneaux d'interprétation pour sensibiliser la population à la protection des milieux naturels, au respect de la biodiversité et à la préservation dans les parcs. De même, nous souhaitons que la Ville organise ou subventionne la réalisation d'activités de découvertes des milieux naturels, car plus la population connaîtra ses milieux naturels, plus elle les appréciera et plus elle désirera l'en conserver en bon état.

Aussi, comme autre mesure, il faudra planifier l'interconnexion des grands parcs urbains (corridors fauniques) dans le respect de la protection des milieux naturels.

Finalement, nous considérons qu'il est essentiel de voir au développement d'une politique pour encadrer ces orientations, pour développer une stratégie de lutte contre le déclin de la biodiversité et pour engager des actions de pérennisation des territoires protégés.

25

6. Investir dans le transport collectif. Offrir des options de transport actif à la population.

Bien que la Ville de Saint-Jérôme se dotera d'un plan de mobilité durable dans les prochains mois, il reste qu'il faudra qu'elle investisse beaucoup pour la réalisation d'un réseau utilitaire interconnecté et varié afin de permettre des déplacements rapides, directs et sécuritaires.

De même, il faut travailler pour améliorer l'offre de transport collectif afin que cette option devienne intéressante et incontournable pour la population en visant, d'abord, l'élimination de la deuxième voiture.

L'argent est le nerf de la guerre ici, et la Ville doit engager un leadership pour aller chercher les fonds nécessaires, en collaboration avec les autres villes. Sans transport

collectif efficient dans les villes, le Québec ne pourra jamais réaliser ses objectifs de décarbonation.

7. Réduire la consommation. Gérer les matières résiduelles.

Selon le dernier bilan de gestion des matières résiduelles produit par Recyc-Québec, la quantité de « *matières résiduelles éliminées* » par habitant a atteint 716 kg en 2021, soit 1578 livres. Ce chiffre, qui comprend « *toutes les catégories de matières éliminées provenant de sources résidentielles ou non résidentielles* », était d'ailleurs à la hausse par rapport au bilan de 2018, qui s'élevait à 696 kg. Il y a donc urgence d'agir sur ce front, d'autant que les coûts d'enfouissement ont des conséquences directes sur la contribution financière de la population.

La Ville doit développer une stratégie pour devenir une *collectivité zéro déchets* en se basant sur les meilleures réalisations (*C40 Cities Climate Leadership Group* et *Advancing Towards Zero Waste*). Et elle doit impliquer la population dans ce processus. Nous y voyons un double avantage pour la Ville, car, non seulement elle permet la conscientisation au niveau des conséquences de son mode de vie et de son environnement, mais elle permet aussi une implication politique et octroie un pouvoir d'action aux citoyens et citoyennes en matière de transformation socio-écologique.

Nous proposons l'adoption d'une réglementation municipale pour bannir les produits de plastique à usage unique, dans la foulée d'autres villes au Québec, et développer des subventions pour encourager l'achat de produits écoresponsables

La Ville doit aussi œuvrer pour soutenir la gestion des matières résiduelles des entreprises et commerces, pour diminuer les résidus et pour leur réutilisation/transformation dans un esprit d'économie circulaire.

Nous soumettons au débat la création d'un fonds dédié à la gestion des matières résiduelles et à l'information, à la sensibilisation et l'inspection. Plusieurs options s'offrent pour financer la création de ce fonds : l'écofiscalité, une contribution minimale par citoyen (un investissement pour réduire les coûts d'enfouissement), une taxe sur le volume cueilli de matières, etc.

Investir au niveau de la relation étroite entre la Ville et le réseau des écocentres Rivière-du-Nord pour coopérer dans la construction d'une économie de partages et d'ateliers de réparations dynamisés par les citoyennes et les citoyens.

8. Investir dans la sécurité alimentaire.

S'inspirer des meilleures pratiques pour mettre en place une vision de *ville nourricière* où le système alimentaire local participe à l'épanouissement social, environnemental, culturel et économique d'une collectivité viable.

La Ville doit nécessairement aborder cette action avec les collectivités avoisinantes et soutenir le développement d'une agriculture de proximité qui vise à assurer la sécurité alimentaire. Comme nous en faisons l'état dans la partie 1 de notre mémoire, nous sommes sujets à des troubles au niveau des chaînes de production et à l'impact des intempéries. Il y a plein d'expériences inspirantes et novatrices.

Cette politique devrait contenir les principes suivants qui sont déjà retenus par d'autres villes au Québec :

- affirmer la volonté de développer un système alimentaire local durable facilitant l'accès aux aliments sains et frais et en assurer sa pérennité;
- assurer le soutien au développement de l'industrie agroalimentaire locale, de l'agriculture urbaine et de l'agrotourisme;
- promouvoir l'agriculture locale durable et les saines habitudes alimentaires à moindre impact environnemental;
- protéger et mettre en valeur les terres agricoles en favorisant la diversité des productions et des pratiques respectueuses.

27

L'agriculture urbaine comporte de nombreux avantages en raison de sa situation privilégiée dans les villes. Voici les principaux :

- L'embellissement urbain : transformation d'espaces inesthétiques en espaces verts et horticoles;
- La protection de l'environnement : réduction des îlots de chaleur, absorption des eaux pluviales, maintien d'une certaine biodiversité et recyclage de la matière organique grâce au compostage;
- L'autonomie alimentaire : préparation d'aliments par les citoyens et citoyennes pour leur consommation personnelle;
- L'établissement et le développement de nouvelles relations sociales par l'entremise d'une activité peu coûteuse et productive;
- La sensibilisation de la population aux réalités des activités agricoles et la découverte des particularités des aliments.

Les différentes initiatives d'agriculture urbaine favorisent aussi la biodiversité en ville. Par exemple :

- Les jardins maraîchers offrent un lieu d'alimentation et d'habitation pour les insectes pollinisateurs;
- L'aménagement d'espaces verts sur les toits procure un plus grand nombre de lieux regroupant une variété de plantes. (Source Gouvernement du Québec)

9. Déployer un mécanisme de suivi des engagements.

Pour assurer le suivi de la politique environnementale et le plan d'action qui sera établi par la suite, il nous apparaît qu'il va de soi que la Ville se dote d'un tableau de bord pour permettre de suivre les réalisations, pour analyser les résultats probants et pour informer la population du suivi de ces priorités.

Nous l'avons dit précédemment, le bris de confiance, parfois justifié, de la population envers les personnes élues, se concrétise par les promesses non tenues et le manque d'engagement face à la réalisation d'objectifs bien établis. En termes plus familiers, nous avons le devoir que *les bottines suivent les babines*.

La Ville devrait aussi, afin de soutenir ses orientations, développer un budget carbone et concrétiser l'évaluation de chacune des orientations retenues

Ce tableau de bord est d'autant plus nécessaire qu'il devrait servir à alimenter la recherche

d'un nouveau pacte fiscal avec le gouvernement du Québec qui tient compte des impératifs de cette transformation. C'est un problème global qui nécessite bien certainement l'intervention de tous les niveaux de gouvernements et nous devons exiger d'avoir les moyens financiers pour faire face à ces enjeux primordiaux.

CONCLUSION

*« Nous avons trois choix : l'atténuation [la limitation des émissions de gaz à effet de serre], l'adaptation ou la souffrance. Nous allons connaître un peu des trois, la question réside dans le dosage. Si on continue à faire bien trop peu d'atténuation, il y aura besoin de beaucoup d'adaptation et il y aura beaucoup de souffrance. »
John Holdren, professeur de sciences de l'environnement américain.*

Alors que nous sommes probablement en train de vivre un des étés les plus frais des décennies à venir, nous souhaitons contribuer par ce mémoire à des propositions d'orientations et d'actions pour que Saint-Jérôme prenne le virage de Ville Soutenable.

Nous avons décrit l'urgence écologique dans notre première partie du mémoire afin de bien faire comprendre l'urgence d'agir, rapidement, très rapidement et sur plusieurs axes. Ce qu'il faut retenir surtout, c'est que nous sommes devant des défis que jamais l'humanité n'a connus et qu'il faut contribuer, notamment au niveau municipal, à y faire face pour notre avenir commun.

Ce serait trop facile de laisser supposer que nous n'avons pas les moyens de contribuer à l'atténuation des phénomènes du bouleversement climatique ou des pertes de la biodiversité. C'est plutôt que nous n'avons pas les moyens de ne pas contribuer à ces luttes.

Tout refus de participer activement, dans le cadre de nos responsabilités et selon nos moyens, à l'atténuation et à l'adaptation nous inclut dans la démarche de l'écocide planétaire. Lutter pour le climat et la biodiversité implique un investissement majeur, prioritaire et constant. Il implique de changer nos façons de penser et de faire, d'arrêter de croire à la technologie toute puissante pour nous sauver. Lutter pour le climat sans revoir les préceptes qui nous ont conduit à cette situation revient à mettre la climatisation.

Cette urgence écologique se confronte à plusieurs messages quotidiens promulguant la consommation à outrance et la perpétuation d'un monde de vie écocide. Elle fait aussi l'objet de nombreux mythes dont ceux de la croissance infinie dans un monde fini, d'une possible transition énergétique sans sobriété, de la capacité d'adaptation de l'être humain et de la nature face à la vitesse des transformations, des solutions technologiques pour répondre aux crises.

De plus, c'est sans compter sur le sentiment largement partagé dans la population que les problèmes viennent de la Chine et des États-Unis alors que, selon l'Institut de Statistique du Québec, comme Québécois et Québécoise, nous émettons individuellement plus de 11 tonnes de gaz à effet de serre par année (en 2018 et depuis longtemps), soit plus de deux fois la moyenne mondiale. Sachant que pour respecter l'objectif incontournable de l'Accord de Paris et limiter les dérèglements du climat à +1,5 °C, il faudrait que les émissions par personne ne dépassent pas deux tonnes, cela nous amène à penser que nous devons rester humbles dans nos dénonciations.

Le déni n'est plus acceptable et nous devons impliquer notre ville vers une économie zéro pétrole pour se chauffer, s'éclairer, cuisiner, travailler, se déplacer et donc, nous devons repenser la ville.

Nous savons que les villes à titre de gouvernements de proximité sont interpellées directement par ces changements. Elles peuvent et doivent compter sur leur population pour soutenir et dynamiser leurs réflexions et actions. L'âme d'une ville, c'est sa population et il est incontournable que cette population soit mobilisée.

Rappelons-nous que les Villes ont des pouvoirs au niveau de l'aménagement du territoire, de l'habitation et du transport. Au-delà de ses pouvoirs techniques, elles peuvent en obtenir de nouveaux ainsi que de nouveaux financements en plus de jouer un rôle d'influence. Elles ont aussi la possibilité de compter sur une population dynamique pour avancer dans ses luttes. Et, c'est à ce titre, que nous proposons des pistes d'actions dans le présent mémoire.

Nous espérons que l'adoption d'une politique environnementale sera le point de départ, enfin, d'une véritable prise en compte de l'urgence des transformations nécessaires.

Par le biais de ses pouvoirs, de son leadership (à assumer) et de la proximité avec sa population, la Ville peut contribuer largement aux efforts à faire.

Dans le passé de Saint-Jérôme, l'utopie de la colonisation n'a pas résisté à l'énergie du curé Labelle. Pouvons-nous aujourd'hui compter sur des engagements profonds pour transformer notre ville ?

Voilà ce que savons, voici que nous pouvons. Reste à déterminer ce que nous voulons faire.

*« Ce qui est en jeu, ce n'est rien de moins que tout ce que nous aimons
et tout ce que nous sommes. »*

Nathaniel Rich, Perdre la terre, éd. Du Seuil

« La crise climatique est une crise des droits de l'enfant. (...) L'impact des changements climatiques est connu de tous. Les solutions le sont également. Il est inadmissible que les enfants et les jeunes d'aujourd'hui soient confrontés à un avenir aussi incertain. »
Henrietta Fore, directrice générale de l'Unicef, Août 2021.

Les neuf recommandations du Parti Mouvement Jérômien

1. Mettre la démocratie au cœur de la transformation. Pour un comité consultatif en environnement.
2. Lutter contre le réchauffement urbain. Végétaliser.
3. Décarboner des bâtiments et le parc automobile.
4. Garantir la qualité et la quantité d'approvisionnement en eau potable.
5. Préserver la biodiversité. Accroître les zones protégées et la canopée. Protéger les milieux humides et la rivière du Nord.
6. Investir dans le transport collectif. Offrir des options de transport actif à la population.
7. Réduire la consommation. Gérer les matières résiduelles.
8. Investir dans la sécurité alimentaire.
9. Déployer un mécanisme de suivi des engagements.

31

Bibliographie

[Le rapport annuel de l'OMM souligne la progression continue du changement climatique | Organisation météorologique mondiale \(wmo.int\)](#)

[Limites du système terrestre sûr et juste | Nature](#)

[Un réchauffement climatique supérieur à 1,5 °C pourrait déclencher plusieurs points de basculement climatique | Science](#)

[Communiqué de presse: Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère | IPBES secretariat](#)

[Biodiversité : les populations d'insectes s'effondrent en Europe](#)

[Perte de biodiversité: « une menace plus insidieuse » que les changements climatiques | La Presse](#)

[La sixième extinction de masse : réalité, fiction ou spéculation ? - Cowie - 2022 - Revues biologiques - Wiley Online Library](#)

[Le climatologue Christophe Cassou : "Le changement climatique est un voyage sans retour" \(lejdd.fr\)](#)

[Huit années les plus chaudes jamais enregistrées témoignent d'une recrudescence des impacts du changement climatique | Organisation météorologique mondiale \(wmo.int\)](#)

[Climat : deux milliards de personnes pourraient être exposées à une chaleur dangereuse d'ici à 2100 \(francetvinfo.fr\)](#)

<https://frnews.net/2023/06/01/des-chercheurs-expliquent-dans-nature-pourquoi-la-terre-menace-de-devenir-inhabitable/>

[Fortes chaleurs : "On a beaucoup construit les villes pour la voiture et pas assez pour l'homme", pointe la présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes \(francetvinfo.fr\)](#)

[Étude sur la crise climatique | Sept des huit limites planétaires franchies | La Presse](#)

[Actualités et événements - Stockholm Resilience Centre](#)

[Qu'est-ce qu'une « boucle fatale » climatique ? Ces chercheurs craignent que nous nous dirigeons vers l'un d'eux - Inside Climate News](#)

[Effondrement des écosystèmes : des risques graves bien plus tôt que prévu - Journal des Alternatives - une plateforme altermondialiste - JdA-PA](#)

[Biodiversité : « Si les insectes disparaissent, tout le reste disparaît avec eux », entretien avec le spécialiste Dave Goulson \(lemonde.fr\)](#)

[Le changement climatique complique la lutte contre la pauvreté \(banquemondiale.org\)](#)

[L'empreinte carbone des ménages québécois selon le revenu \(observatoiredelesinegalites.com\)](#)

[Inégalités et solutions d'adaptation aux changements climatiques | Ouranos](#)

[Cinq choses à savoir sur les inégalités carbone | Oxfam International](#)

[Limiter les dégâts | Institut Climatique du Canada](#)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/01/03/la-democratie-a-l-epreuve-de-l-environnement_5404750_3232.html

http://www.verslegalite.territoires.gouv.fr/sites/default/files/partie%20III-B-8_web_0.pdf

[La production d'énergie renouvelable exacerbera les menaces minières pour la biodiversité | Nature Communications](#)

[Résumé – Le rôle des minéraux critiques dans les transitions vers une énergie propre – Analyse - AIE \(iea.org\)](#)

[Transition écologique : « Il est déraisonnable d'attendre des panneaux solaires et des éoliennes plus qu'ils ne peuvent offrir » \(lemonde.fr\)](#)

[#2 : La transition énergétique n'a jamais existé \(nourrituresterrestres.fr\)](#)

[Sécurité alimentaire | Augmentation de l'insécurité alimentaire en 2023 \(worldbank.org\)](#)

[Les climatiseurs alimentent la crise climatique. Comment la nature peut-elle aider ? \(unep.org\)](#)

[Principes et bénéfices de l'agriculture urbaine | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

[Perspectives mondiales des plastiques de l'OCDE : scénarios d'action à l'horizon 2060 - vendredi 3 juin - OCDE \(oecd.org\)](#)

[Les limites planétaires sûres pour les polluants, y compris les plastiques, dépassées, selon les chercheurs - Stockholm Resilience Centre](#)

[Le "budget carbone" de l'Humanité serait encore plus limité que prévu \(youmatter.world\)](#)

[Première estimation de l'empreinte carbone de la société québécoise et de l'empreinte carbone des exportations \(quebec.ca\)](#)